

DE SAINT-DENIS A MAFATE CAMPAGNE SUR LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Des capteurs dans les écoles

Note département s'avère l'un des sites pilotes pour la campagne nationale de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les écoles et les crèches. L'Observatoire réunionnais de l'air a d'ores et déjà entamé dans dix établissements de l'île son programme de mesures des taux de benzène, de CO2 et de formaldéhyde.

L'Observatoire réunionnais de l'air (Ora) a été mobilisé par le ministère du Développement durable dans sa campagne nationale pilote de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les écoles et dans les crèches. À deux reprises, entre octobre et novembre 2009 ainsi qu'entre mars et juin 2010, l'Ora mesurera durant deux semaines à chaque fois la qualité de l'air à l'intérieur d'une quarantaine de salles réparties dans dix écoles primaires, maternelles et crèches de notre département.

Sur le plan national, ce sont pas moins de 150 écoles et crèches de douze régions françaises qui seront concernées par cette campagne.

Au total, 300 établissements seront passés au crible. « Ces

campagnes permettront de tester les dispositifs de mesure de la qualité de l'air intérieur, afin de respecter l'engagement du Grenelle de l'environnement visant à rendre obligatoire cette surveillance d'ici deux ou trois ans »

« Une enquête a montré que les gens passent en moyenne 80 % de leur temps à l'intérieur des bâtiments et 20 % à l'extérieur », rappelle Bruno Siéja, le directeur de l'Ora.

« Les sources de pollution à l'intérieur proviennent soit de l'air extérieur - en fonction de la proximité de la route, de sa fréquentation, ainsi que des phénomènes de concentration, si le taux de renouvellement d'air s'avère mauvais... -, soit de l'environnement de la pièce : le mobilier, la moquette, la peinture, les

colles et enduits sont autant de sources susceptibles de contenir différents composés, comme par exemple le formaldéhyde ou le benzène. »

Chasse au CO2

« Les mesures viseront à détecter les variations des taux de ces deux substances, ainsi que celles des taux de dioxyde de carbone (CO2). Le premier, émis par certains matériaux d'aménagement de construction, est une substance irritante pour le nez et les voies respiratoires ; le benzène, produit notamment par les gaz d'échappement, s'avère pour sa part cancérigène. Le CO2, s'il est sans effet notable sur la santé,

est en revanche un bon indicateur de confinement des locaux. »

« Les établissements ont été choisis sur des critères précis, avec des configurations différentes s'échelonnant du centre-ville à Mafate », reprend Bruno Siéja. « On essaie ainsi de balayer tous les profils possibles, d'une école à une autre, mais aussi d'une classe à l'autre au sein d'un même établissement. »

Les mesures se font grâce à la fixation dans les salles de classe d'un tube contenant du charbon actif, suspendu par un fil à quelques centimètres du plafond. Posés le lundi, ces tubes sont récupérés le vendredi, puis envoyés dans des laboratoires métropolitains afin d'y définir les quantités de benzène et de for-



Installes ici au plafond d'une des classes de l'école Henri-Dunant, les capteurs ne perturbent pas le déroulement des cours. (Photo PM)

maldéhyde. « On aura les résultats deux ou trois semaines plus tard », remarque le directeur de l'Ora.

Le taux de CO2 sera, lui, mesuré tout au long de la journée - et relevé simplement à la fin de la semaine - grâce à un petit appareil électronique, le Lunii Air. « À La Réunion, on s'attend à des résultats meilleurs qu'en métro-

pole », lance Bruno Siéja. « Les lieux publics - heureusement ou malheureusement - sont rarement climatés ; ils sont donc ouverts et généralement ventilés », note le patron de l'Ora. « Il n'est pas rare de voir des enseignants faire cours les portes ouvertes ! »

Les résultats de la première vague de mesures devraient être connus fin décembre ou courant janvier.

Pascal NEAU

« Le centre-ville de demain »

Le premier comité de pilotage de la future « Zac centre-ville » s'est réuni hier matin. Le maire promet que le nouveau quartier sera abouti en 2015.

En 2015, Sainte-Rose aura un nouveau centre-ville, à proximité du centre historique que Bruno Mamindy-Pajany, le maire, définit « comme le quartier de la mairie, de la Poste, de la gendarmerie et de l'église ».

Situé à mi-pente, tout près du premier, ce quartier accueillera 800 habitants, des équipements publics comme la future cuisine centrale, le nouveau collège, un espace culturel, des terrains de sports... et des commerces, ce qui lui vaut le nom de Zac (zone d'activités commerciales).

Hier, le premier comité de pilo-

tage de ce projet s'est réuni en mairie. Autour de la table, des représentants des partenaires impliqués : la municipalité, le Département, l'Etat, la Ciresi (communauté de communes), et la Sedit (société d'équipement du département de La Réunion, une société d'économie mixte), etc.

Mixité sociale

Le projet ne date pas d'hier. Sous la précédente mandature, la mairie a acquis les 11 hectares de terrain nécessaires : d'anciens champs de canne et des vergers,

sur lesquels on trouve des manoirs qui, promet Dominique Deshayes, chef du service aménagement pour le secteur nord-est à la Sedit, seront préservés.

« Ce projet va changer Sainte-Rose », affirme le maire. « Nous préparons la ville de demain. Le centre-ville et le Petit-Brûlé doivent rester le cœur de la commune. On veut que Sainte-Rose ne soit plus seulement une commune où l'on passe, mais aussi où l'on s'arrête. »

Ce nouveau quartier représentera en surface un quart du centre-ville. « Sainte-Rose n'a que 380 hectares urbanisés ou urbanisables sur une surface totale de 18 000 hectares », rappelle Bruno Mamindy-Pajany. « Le projet est à l'échelle de notre ville. Il ne s'agit pas de calquer une Zac existant ailleurs. La démarche respectera le développement durable, avec une maîtrise de l'énergie, une priorité donnée aux transports en commun, etc. »

Quant aux logements, ils favoriseront la mixité sociale, assure le maire.

Les travaux de voirie doivent commencer en 2010, les premières constructions en 2011 pour un « quartier abouti en 2015 ».

D.D.



Le projet est présenté sur des panneaux accrochés sur les grilles de la mairie. (Photo DD)

www.solarscreenunion.com

L'air passe... pas les voleurs !

Grilles de Sécurité Extensibles

IRELLIDOR

0262 21 40 40

LA CLÉ DE VOTRE SÉCURITÉ

- Sécurisent fenêtres, portes et balcons.
- Empêchent les intrusions et les chutes.
- Fabrication sur mesure.
- Devis gratuit sur rendez-vous.

SCOT GRAND SUD

Participez à la construction du SCOT du Grand Sud !

A quoi ressemblera le Grand Sud en 2020 ? Quels seront les moteurs de notre développement ? Agriculture, tourisme ? Comment s'organiser pour accueillir 82 000 habitants supplémentaires ? Où se localiseront demain les emplois, les équipements, les logements ? Comment organiser la préservation de notre environnement ?

Ces questions nous concernent tous et dépassent le plus souvent l'échelle de la commune. Pour y répondre, les 10 communes du Sud s'associent en définissant un Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Venez participer aux réunions publiques :

- au TAMPON
- le lundi 2 novembre de 17h à 19h dans la salle de réception de la mairie
- à l'ETANG-SALÉ
- le mercredi 4 novembre de 17h à 19h dans la salle du conseil municipal
- à SAINT-PIERRE
- le lundi 9 novembre de 17h à 19h dans la salle du conseil municipal
- à SAINT-LOUIS
- le jeudi 12 novembre de 17h à 19h à l'école Hippolyte Foucque

Pour plus de renseignements, contactez le SCOT au 0262 57 96 66. Par mail : scotgrandsud@ccsud.org Ou sur le site Internet : www.scotgrandsud.fr

création ZR SUD © crédits photos : CCSUD, SCOT et AGORAH